

Le 29 janvier 2021

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : cardinal.joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
PHASE 2 – Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP
et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de
Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre référence : R053575 JOT**

Chère consœur,

Tel que mentionné dans sa communication du 27 janvier dernier et dans ses réponses à la demande de renseignements n° 1 de la Régie de l'énergie dans la phase 2 du dossier mentionné en objet, le Coordonnateur dépose ce jour une version ré-amendée de la demande, de même que la nouvelle affirmation solennelle l'accompagnant.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jg

p.j.

c.c. Me Pierre Grenier